

# ERRATUM guide de collecte SUMER 2009

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour ces erreurs suivantes non corrigées dans le guide de collecte.

## p.15 :

*- Les auto questionnaires sont simplement chemisés dans les questionnaires principaux et non agrafés :*

- 35 auto questionnaires (**chemisé** dans le questionnaire précédent) numérotés de la même façon (afin d'être appariés par la suite), que vous donnerez à remplir au salarié avant la visite,

## p.21 :

*- Suppression des fiches de non-réponses pour l'enquête SUMER 2009.*

### **Retour et relecture des questionnaires**

A la fin de chaque mois de collecte dans le cas du sondage a priori, à la fin de la période de collecte dans le cas du sondage a posteriori, les questionnaires et les auto questionnaires ~~et les fiches de non-réponses~~ seront envoyés :

*- Correction de l'adresse de la MSA :*

3) pour les salariés relevant de la MSA :

au médecin coordonnateur de la MSA à l'adresse suivante :  
Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole  
à l'attention du Dr Grillet  
40, rue Jean Jaurès  
93647 BAGNOLET

## p.22 :

*- la fiche médecin doit être renvoyée au MIRTMO et non à la DARES*

**Vous la renvoyez au médecins inspecteur du travail (MIRTMO) qui gèrent l'enquête dans votre région**

## p. 38 :

**Existence et nature d'une protection collective :**

voir liste p. 33

### En annexe de gestion :

*L'explication donnée en bas de la page « Proposition de fiche pour les médecins ayant choisi le sondage à posteriori » du guide de collecte version papier est remplacée par :*

**Pas de tirage = Total col (1) / Total col (2).** On arrondit à l'entier près  
Taux (pour renseigner la page 1 du questionnaire) = 1/ Pas de tirage